

# Mise au point

*Sylvie* – mandatée par David ; au nom du Nouveau Peuple –, à *Damien Viguer*.

## Rappel

Notre rencontre à Caluire fut intéressante. (Sauf le fait que vous l'avez proposée comme « n'engageant en rien », pour ensuite réclamer rétribution avec une insistance non moins mesquine que pénible). Nous aimons la franchise.

## Principe

L'affaire « David » est politique. Elle doit donc être contrôlée par notre Nouveau Peuple. Votre contribution professionnelle éventuelle dans la cause est essentiellement secondaire et n'a de sens qu'en appuyant notre propre défense, abstraction faite de vos opinions personnelles.

## OR :

**1** Jusqu'à nouvel ordre, vous n'êtes pas formellement désigné par nous comme l'Avocat de David pour le procès du 10 février. David vous a autorisé à le visiter seulement pour examiner l'éventualité de la chose. C'est le seul sens à donner au fait qu'il vous a « saisi ». Vous ne pouvez déclarer à l'AFP que vous « avez le dossier » de David que dans cette limite.

**2** Il s'avère que vos opinions personnelles concernant la Question Sociale – et donc l'Apologie de Terrorisme – sont largement opposées à celle du Nouveau Peuple.

■ Ainsi, nous combattons absolument votre préjugé néfaste selon lequel juges et avocats d'Occident sont « le dernier rempart de la liberté ». Tout au contraire, transportés dans un Tribunal, nous nous voyons en territoire ennemi. Nous ne nous privons pas pour autant, selon le contexte (essor ou repli du mouvement populaire), d'user tactiquement des Institutions comme tribune, ou bien de les boycotter activement. (Lénine en donne l'exemple, portant des élus au « Parlement » tsariste pour prêcher le Soviétisme. Cf. II<sup>e</sup> Douma d'Etat, 1906-1907).

■ Si vous êtes conséquent, votre conception de la « Complicité-Provocation » vis-à-vis du « terrorisme », qui fait des résistants Religieux les pires criminels (auxquels vous opposez les résistants Militaires !) ferait de nous les plus monstrueux des MUJÂHIDÛN... (Selon l'Occident barbare, les deux types sont très prisés alternativement, tant qu'il peut en faire des fantoches, et que les intéressés n'en viennent à prendre au sérieux leur drapeau.)

# CONVENTION

Selon ce qui précède, vous comprendrez que l'appel à vos services professionnels ne peut aller sans que l'écrit suivant soit signé par les deux parties :

**1** Chaque discours ou document public produit par vous doit impérativement trouver à renvoyer au passage à nos propres dires : « Parti Masculin », « Nouveau Peuple », « Église Réaliste » au choix.

*ConnAnst.*

**2** Vous soumettrez toute espèce d'intervention de votre part sur l'affaire à notre examen, pièce à l'appui.

**3** Si un désaccord survient (ex : nous n'avons rien à voir avec l'ultra-gauche), vous vous engagez à rectifier votre démarche dans les termes par nous indiqués.

**4** Si notre mésentente devenait antagonique, nous nous réservons de rompre notre accord sans façon et publiquement (et sans qu'il soit question d'honoraires à courir ou d'indemnités quelconques).

*Fait le 3 exemplaires originaux, à CORBAS*

- Le 4 février 2015
- Double Signature :
- Communiquer à David

Sylvie Chefneux



Damien Viguer

